



Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton; Ontario; L9T 3Y5  
Canada

**PRODUIT: PF 511 NETTOYANT TOUT USAGE**
**Section 01: Identification du produit et de la société chimique**

Nom du produit..... PF 511 NETTOYANT TOUT USAGE  
 Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.  
 604 McGeachie Drive  
 Milton, Ontario L9T3Y5  
 numéro d'urgence 24 heures :..... Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189  
 AU CANADA, APPELEZ CANUTEC (613) 996-6666-IN ÉTATS-UNIS ÉTATS APPELLENT  
 CHEMTREC (800) 424-9300.  
 Utilisation des matériaux..... Nettoyant de surface. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que celles  
 décrites dans cette section.  
 Famille chimique..... Mélange.  
 Date de préparation..... 27 novembre 2014.  
 Taux de risque  
 Classification de NFPA..... Santé 3 Feu:4 Réactivité: 0.  
 IHM..... H: 3 F: 4 R: 0.

**Section 02: Identification des dangers**


Mot indicateur..... DANGER.  
 Classification des dangers..... Aérosol inflammable 1. Gaz sous pression : gaz comprimé. Irritant pour la peau 2. Irritant  
 pour les yeux 2. STOT SE 3.  
 Description du danger..... H222 extrêmement inflammable aérosols . H280 contient des gaz sous pression ; peut  
 exploser s'il est chauffé. H315 Cause irritation de la peau . H319 provoque des irritations  
 oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 Conseils de précaution..... P210 éloigner de la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les surfaces chaudes. Ne  
 pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autres sources d'ignition. P251  
 ne percer ni brûler le contenant, même après utilisation. P261 Éviter de respirer les  
 brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver les mains soigneusement après  
 manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P280 Porter  
 des gants et des lunettes de protection.  
 Réponse ..... P302 P352 - si sur la peau : laver abondamment à l'eau. . P304 + P340 -En cas  
 d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et garder peut respirer confortablement. P305  
 P351 P338 si yeux rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les  
 lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer jusqu'à ce que l'arrivée  
 des secours médicaux. P312 appeler un centre antipoison/médecin, si vous vous sentez  
 mal. P321 - Consult avec un centre de contrôle antipoison ou un médecin si la peau est  
 démangeaison ou une éruption cutanée se développe ou vous vous sentez mal. P332  
 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations. P337 P313 - si l'irritation oculaire persiste  
 consulter un médecin. P362 P364 - enlever les vêtements contaminés et laver avant des  
 réutiliser.  
 Entreposage..... P403 P233 magasin dans un endroit bien aéré. Conserver le récipient bien fermé. P405  
 magasin fermé à clé. P410 protéger des rayons du soleil. P412 ne pas exposer à une  
 température supérieure à 50° C/122° F.  
 Élimination..... P501 disposer tous le produit non utilisées, déchets ou les contenants vides conformément  
 aux règlements locaux.

**Section 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
ISOBUTANE	75-28-5	5-10
2-BUTOXYÉTHANOL	111-76-2	5-10
EDTA TÉTRASODIQUE	64-02-8	5-10
HYDROXYDE D'AMMONIUM	1336-21-6	0,1-1,0

**PRODUIT: PF 511 NETTOYANT TOUT USAGE****Section 04: Mesures de premiers soins**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, enlever à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

**Section 05: Mesures anti-incendie**

Moyens d'extinction.....	Dioxyde de carbone. Agent chimique en poudre. Mousse. Brouillard d'eau.
Produits de combustion dangereux.....	les vapeurs d'hydrocarbures et la fumée. Monoxyde de carbone lorsque la combustion est incomplète.
Procédures anti-incendie spéciaux.....	Les pompiers devraient être équipé avec un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.
Fire inhabituel/risques d'explosion.....	Extrêmement inflammable. Les récipients fermés figurent sous pression et peuvent exploser si exposé à une chaleur excessive pendant une période prolongée de temps. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se rendre à une source d'ignition et peuvent causer un éclair à la source provoquant une explosion et un incendie.

**Section 06: Mesures de rejet accidentel**

Cas de fuite ou de déversement.....	Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Évacuer tout le personnel non essentiel. Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Utiliser les pompes antidéflagrantes ou main et les outils et les équipements produisant pas d'étincelles. N'utilisez pas de matériaux combustibles tels que de la sciure de bois comme un absorbant. Recueillir et contiennent dans des contenants appropriés. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Les produits de rinçage et de l'eau déversés sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements locales, des provinces, d'États et fédéraux.
-------------------------------------	---

**Section 07: Manutention et stockage**

Procédures de manutention.....	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Utilisez des outils que ne produisent pas d'étincelles. Mettre à terre l'équipement de manutention. Prévenir l'accumulation de charges électrostatiques. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.
Conditions d'entreposage.....	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Entreposer à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Entreposer à l'écart de la lumière du soleil.

**Section 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

Équipement de protection	
Yeux/type.....	Porter les lunettes de protection contre les produits chimiques et le masque facial complet lorsqu'il existe un potentiel pour le contact avec les yeux.
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un équipement de protection respiratoire approprié lors de ventilation insuffisante. Un appareil respiratoire filtrant approuvé, avec des cartouches de vapeur organique et un filtre contre les matières en suspension, peut être employé pour réduire au minimum l'exposition. Assurez-vous d'utiliser un respirateur approuvé par NIOSH. Ne pas excéder les limites d'usage pour le respirateur.
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.
Exigences de ventilation.....	Ventilation locale aux points d'émission. Utilisation d'extraction ou de ventilation de la pièce totale suffisante pour éviter la surexposition.
Limites d'exposition	

**PRODUIT: PF 511 NETTOYANT TOUT USAGE****Section 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

Ingredients	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
ISOBUTANE	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	800 ppm	
2-BUTOXYÉTHANOL	20 ppm	Aucune donnée	50 ppm (240 mg/m3)	Aucune donnée	5 ppm (24 mg/m3)	
EDTA TÉTRASODIQUE	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	
HYDROXYDE D'AMMONIUM	25 ppm	35 ppm	50 ppm	Aucune donnée	Aucun	

**Section 09: Propriétés physiques et chimiques**

État physique.....	Aérosol.
Couleur.....	Claire.
Odeur.....	Parfumé.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Aucune donnée.
Pression de vapeur (mm Hg).....	15-25 à 20C.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
pH.....	8,0.
Gravité spécifique.....	Liquide : 0,986 lb/usg (0,118 g/mL) aérosol : 0,961 (0,115 g/mL).
Point de congélation (deg C).....	-2.
Solubilité.....	Partiellement.
Point d'ébullition (deg C).....	Liquide : 92° C.
Taux d'évaporation.....	<1.
Point d'éclair (OC), méthode.....	67 ° C coupelle fermée.
Température d'auto-inflammation (deg C).....	Propulseur: 68 TCC.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)....	12,7.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).....	1,1 .
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Aucune donnée.
% Volatile par poids.....	Aucune donnée.
COV.....	102 g/L - 0.85 lb/usg.
Viscosité.....	Non disponible.

**Section 10: Stabilité et réactivité**

Stabilité.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Conditions de réactivité.....	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter une décharge électrostatique. Des températures élevées peuvent provoquer la décomposition thermique. Devrait être sensible aux décharges d'électricité statique lorsque vapeurs dans l'air se situent entre les limites d'explosivité inférieures et supérieures.
Incompatibilité.....	Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts. Bases fortes. Acides forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Voir les produits de combustion dangereux.
Polymérisation dangereuse.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Section 11: Renseignements toxicologiques**

Voie d'entrée .....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Absorption cutanée.
Effets d'une exposition aiguë.....	Ce produit est dangereux s'il est inhalé ou avalé. Contact avec les yeux peut causer une irritation. Contact avec la peau peut causer une irritation modérée à sévère. Peut provoquer des gelures. Ingestion n'est pas une voie probable de l'exposition. En cas d'ingestion, cependant, ce produit peut être absorbé et entraîner une irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. L'inhalation de vapeurs provoque irritation de nez, gorge et des voies respiratoires. L'inhalation d'une concentration plus élevée peut entraîner un inconscience et dépression du système nerveux central. Les concentrations de vapeur élevée réduisent l'oxygène disponible pour la respiration, entraînant asphyxie.
Effets d'une exposition chronique.....	Le contact avec la peau répétée peut entraîner des dessèchements de la peau par les solvants du produit, ce qui peut conduire à des rougeurs et les irritations de la peau. L'exposition prolongée ou répétée de ce produit peut avoir des effets au foie. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .
Cancérogénicité de la matière.....	Les composants de ce produit ne sont pas répertoriés par le CIRC, le NTP ou réglementés comme cancérigène par l'OSHA.
Effets sur la reproduction.....	Aucun.
Données toxicologiques	

Ingredients	LC50-inh, rat	LD50-Oral,rat
ISOBUTANE	52 mg/L 1 heure souris	Aucune donnée
2-BUTOXYÉTHANOL	450 ppm 4 heures rat	470 mg/kg rat orale 400 mg/kg lapin cutanée

**PRODUIT: PF 511 NETTOYANT TOUT USAGE****Section 11: Renseignements toxicologiques**

Ingredients	LC50-inh, rat	LD50-Oral, rat
EDTA TÉTRASODIQUE	Aucune donnée	Aucune donnée
HYDROXYDE D'AMMONIUM	Aucune donnée	350 mg/kg rat orale

**Section 12: Informations écologiques**

Environnement..... Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.  
 Biodégradabilité..... Aucune donnée.

**Section 13: Considérations relatives**

Élimination des déchets..... Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur, même lorsqu'il est vide. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer comme un déchet industriel d'une manière acceptable à la pratique de la bonne gestion des déchets et conformément aux règlements locaux, des provinces/États ou fédéraux pertinents.

**Section 14: Informations relatives au transport**

Classification du TMD (route)..... UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - Classe 2.1 - Ce produit est conforme aux exemptions pour les quantités limitées lorsqu'elles sont expédiées dans des conteneurs inférieure à 1 Litre.  
 Classification du DOT (route)..... UN1950 - Aérosols, inflammable - classe 2.1 - Ltd Qty (1 litre/0,26 Gallons).  
 Classification de l'IATA (Air)..... UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - classe 2.1 - quantité limitée.  
 Classification de l'IMDG (maritime)..... UN1950 - AÉROSOLS - classe 2.1 - EmS: F-D, S-U - quantité limitée.  
 Polluant marin..... Potentiel polluant marin.  
 Preuve de la Classification..... Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

**Section 15: Renseignements sur la réglementation**

Classification du SIMDUT..... A. B5. D2B.  
 Statut de la LCPE..... Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).  
 OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux en vertu du standard de la communication des dangers OSHA.  
 SARA Title III  
 Section 302 - substances extrêmement ..... Aucun.  
 dangereuses  
 Section 311/312 - catégories de danger..... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.  
 Section 313..... Hydroxyde d'ammonium.  
 40CFR63 de polluants atmosphériques ..... Aucun.  
 dangereux EPA  
 Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont répertoriés.  
 Proposition 65 de la Californie..... Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

**Section 16: Autres informations**

Préparé par: ..... AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.  
 Numéro de téléphone : ..... (800) 387-7981.  
 Avertissement:  
 Date de préparation : ..... NOV27/14